



**Commissaire enquêteur ayant été renouvelé (e) au moins une fois  
Adhérent/adhérente à la Compagnie des Commissaires Enquêteurs Provence Alpes en 2022**

***Vous pouvez transmettre votre expérience et favoriser la formation de nouveaux commissaires enquêteurs, participant en cela à leur formation initiale***

### LE DISPOSITIF

Le tribunal administratif de Marseille et la Compagnie des Commissaires Enquêteurs de Provence-Alpes (CCEPA) ont décidé en 2018 de la mise en place d'un dispositif, appelé **tutorat**, permettant aux nouveaux commissaires enquêteurs, de bénéficier d'une formation initiale pratique, individualisée, venant en complément de leur formation initiale théorique (prévue cette année le 1er février prochain).

Ce dispositif permet au nouveau commissaire enquêteur, (« tutoré ») de participer, en tant qu'observateur, à toutes les phases d'une enquête publique conduite par un commissaire enquêteur expérimenté (« tuteur »). Tuteurs et tutorés doivent être adhérents à la CCEPA. La liste des volontaires est transmise par la CCEPA au Tribunal Administratif qui est seul habilité à solliciter « tuteur » et « tutoré » dans le cadre d'une désignation de CE pour une Enquête Publique.

Tuteur et tutoré signent alors une « charte » (consultable sur le site de la CCEPA /Vie de l'association), le TA veille à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt entre le tutoré et le projet, le tuteur s'assure que le Maître d'ouvrage de l'enquête publique accepte formellement qu'une tierce personne participe aux phases clés de l'enquête publique. **Tous deux, dans le cadre de la charte doivent fournir un rapport sur la mission de tutorat.**

### POUR PARTICIPER : RETOURNER LE BULLETIN DE CANDIDATURE

Ce dispositif étant fondé sur le volontariat et le bénévolat, il convient que les commissaires enquêteurs, adhérents de la CCEPA, ayant été renouvelés au moins une fois, fassent part dès à présent à la CCEPA de leur accord pour être sollicités par le Tribunal administratif lors d'une prochaine enquête publique.

Merci de remplir le bulletin et de le retourner à [secretaireccepa4513@gmail.com](mailto:secretaireccepa4513@gmail.com)

	<h2>BULLETIN DE CANDIDATURE « TUTEUR »</h2>
<p>NOM..... PRENOM.....</p> <p><input type="checkbox"/> Commissaire enquêteur depuis .....</p> <p><input type="checkbox"/> Ayant réglé la cotisation 2022 à la CCEPA,</p> <p>je souhaite participer au dispositif de l'enquête tutorée en tant que tuteur</p> <p>Fait le ..... Signature</p>	